

La prescription en assurances et en responsabilité



Date: 2019-11-28

**Boulevard de l'Empereur 4
1000 Bruxelles
Belgique**

PROGRAMME

Sous la présidence de **Paul Alain Foriers**

13:30 Accueil des participants

14:00 Introduction

14:15 Droit commun

Paul Alain Foriers, avocat à la Cour de cassation, professeur ordinaire émérite de l'ULB

14:45 Droit de la responsabilité – article 2262bis

Joëlle Tinant, avocate au barreau de Liège

15:15 Incidence du droit pénal – action civile résultant d'une infraction

Aurélië Verheylesonne, avocate au barreau de Bruxelles, assistante à l'ULB, membre du centre de recherche de droit pénal de l'ULB

15:45 Questions particulières en matière de prescription

Jean Acolty, avocat au barreau de Liège

16:15 Pause-café

16:35 Action récursoire – article 152

Bernard Ceulemans, avocat au barreau de Liège, maître de conférences à l'ULiège et **Aline Charlier**, avocate au barreau de Liège

17:05 Cas particulier de l'assurance protection juridique

Bernard Dewit, avocat au barreau de Bruxelles

17:35 Action directe – article 88, § 2

Isabelle Péchard, avocate au barreau de Liège, juge suppléant au tribunal de police de Huy

18:05 Assurances de personnes (différence entre assurance vie individuelle et complémentaire)

Florence Delogne, juriste - experte pensions, chargée d'enseignement à l'UCLouvain et à l'UCLouvain - Mons et **Jean-Christophe André Dumont**, directeur juridique et compliance chez Allianz Life Luxembourg S.A., chargé d'enseignement à l'UCLouvain - Mons, co-directeur du certificat d'université en pratiques professionnelles des assurances

18:35 Clôture du colloque

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Bibliothèque royale de Belgique
Sky room 1
Boulevard de l'Empereur; 4
1000 Bruxelles

Formation permanente

Des attestations de présence seront remises aux participants le jour du colloque.

Avocats.be :4 points

Magistrats (IFJ) : demande en cours

FSMA : 4 points

IJE : demande en cours

Frais d'inscription

- 135 € HTVA (163,35 € TVAC) pour les abonnés au Forum de l'assurance.

- 195 € HTVA (235,95 € TVAC) pour les non-abonnés au Forum de l'assurance.

Ce prix comprend la participation au colloque, l'ouvrage qui en reprend les actes, la pause-café ainsi que, pour les non-abonnés, deux mois d'abonnement au Forum de l'assurance.